



KPMG SA  
6 Allée Drouot  
Parc Giron  
42031 Saint-Etienne



SECA FOREZ S.A.S.  
7 Rue de l'Artisanat  
42390 VILLARS

# Moulinvest S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024  
Moulinvest S.A.  
ZA de Ville - 43220 Dunières

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT  
DU FOREZ - SECA FOREZ S.A.S  
Siège social : 7 rue de l'Artisanat 42390 Villars  
778149716 RCS Saint-Etienne B



KPMG SA  
6 Allée Drouot  
Parc Giron  
42031 Saint-Etienne



SECA FOREZ S.A.S.  
7 Rue de l'Artisanat  
42390 VILLARS

## **Moulinvest S.A.**

ZA de Ville - 43220 Dunières

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2024

À l'assemblée générale de la société Moulinvest S.A.,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Moulinvest S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations figurant au bilan de l'exercice clos le 31 août 2024 respectivement pour une valeur nette de 8 245 210 euros et 11 783 859 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nominale et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés » et « Créances immobilisées » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à revoir les calculs effectués par la société.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

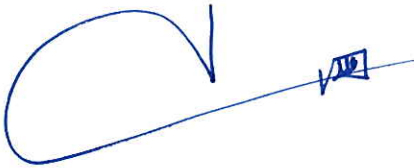
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 20 décembre 2024

KPMG SA



Guy Villemagne

Associé

Villars, le 20 décembre 2024

SECA FOREZ S.A.S.



Pierre Gerard

Associé

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2024 12			Exercice N-1 31/08/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 850	25 850				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	16 254		16 254		16 254	
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	352 150	213 648	138 502	64 249	74 253	115.57
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	8 245 210		8 245 210	8 244 722	489	0.01	
Créances rattachées à des participations	13 009 102	1 225 243	11 783 859	8 179 935	3 603 923	44.06	
Autres titres immobilisés	297 379		297 379	316 685	19 306	6.10	
Prêts	13 678 409		13 678 409	19 126 548	5 448 139	28.48	
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>35 624 354</b>	<b>1 464 741</b>	<b>34 159 613</b>	<b>35 932 139</b>	<b>1 772 525</b>	<b>4.93</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	594 742		594 742	511 934	82 808	16.18
	Autres créances	1 449 993		1 449 993	986 018	463 975	47.06
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	1 950 416		1 950 416		1 950 416		
Disponibilités	5 885 074		5 885 074	5 747 269	137 805	2.40	
Charges constatées d'avance (3)	177 515		177 515	149 213	28 302	18.97	
<b>Total III</b>	<b>10 057 740</b>		<b>10 057 740</b>	<b>7 394 434</b>	<b>2 663 306</b>	<b>36.02</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Écarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>45 682 094</b>	<b>1 464 741</b>	<b>44 217 353</b>	<b>43 326 572</b>	<b>890 781</b>	<b>2.06</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

13 678 409

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2024	12	31/08/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 690 406)	3 690 406		3 690 406			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 269 289		8 269 289			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	369 041		369 041			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 110 827		1 497 426		3 613 401	241.31
	Report à nouveau	96 102		79 811		16 291	20.41
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	5 382 987		4 628 263		754 724	16.31
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	74 450		74 450				
<b>Total I</b>	22 993 101		18 608 685		4 384 417	23.56	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	37 575		36 220		1 355	3.74
	<b>Total III</b>	37 575		36 220		1 355	3.74
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	13 804 418		19 353 412		5 548 994	28.67
	Concours bancaires courants			400		400	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	6 798 822		4 628 032		2 170 790	46.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	308 707		315 835		7 128	2.26	
Dettes fiscales et sociales	179 876		250 867		70 992	28.30	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			50 000		50 000	100.00	
Autres dettes	17 840		25 383		7 543	29.72	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	77 014		57 738		19 276	33.39
	<b>Total IV</b>	21 186 677		24 681 668		3 494 991	14.16
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		44 217 353		43 326 572		890 781	2.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 387 855 4 907 873



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2024 12			Exercice N-1 31/08/2023 12		Ecart N / N-1 -	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 445 230		1 445 230	1 510 460		65 230	4.32
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 445 230		1 445 230	1 510 460		65 230	4.32
Production stockée							
Production immobilisée			5 292			5 292	
Subventions d'exploitation			305 043	224 034		81 009	36.16
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			734 936	767 997		33 060	4.30
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 490 501	2 502 491		11 990	0.48
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			45	45		0	0.64
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 007 454	1 791 270		216 184	12.07
Impôts, taxes et versements assimilés			76 194	68 092		8 102	11.90
Salaires et traitements			572 483	595 981		23 498	3.94
Charges sociales			268 258	282 887		14 629	5.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 604	28 284		13 321	47.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			1 355	9 752		8 397	86.11
Autres charges			59	228		169	73.99
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 967 453	2 776 539		190 914	6.88
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			476 952	274 048		202 904	74.04
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs





## ANNEXE

### SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 44 217 352.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 445 230.00 Euros et dégageant un bénéfice de 5 382 986.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-I/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions



## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Euronext Growth.

Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

Le 17 septembre 2014, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TECHNICBOIS MOULIN (détenue indirecte par sa filiale SCIERIE MOULIN).

Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

Le 24 octobre 2019, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale FOREZ BOIS ENERGIE.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 850		16 254
Installations générales agencements aménagements divers	22 366		74 575
Matériel de transport	167 313		56 419
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 172		3 864
Immobilisations corporelles en cours			33 573
TOTAL	261 851		168 432
Autres participations	17 589 949		17 127 454
Autres titres immobilisés	316 685		915 553
Prêts, autres immobilisations financières	19 126 548		10 471
TOTAL	37 033 181		18 053 478
TOTAL GENERAL	37 320 882		18 238 164

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			42 104	42 104
Installations générales agencements aménagements divers		17 398	79 543	79 543
Matériel de transport		27 162	196 570	196 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			76 036	76 036
Immobilisations corporelles en cours		33 573		
TOTAL		78 133	352 150	352 150
Autres participations		13 463 091	21 254 312	21 254 312
Autres titres immobilisés		934 859	297 379	297 379
Prêts, autres immobilisations financières		5 458 610	13 678 409	13 678 409
TOTAL		19 856 559	35 230 100	35 230 100
TOTAL GENERAL		19 934 692	35 624 354	35 624 354

### AUTRES PARTICIPATIONS :

Position des entreprises liées au 31 août 2024 : 21 254 311 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 245 210 euros
- dont créances rattachées à des participations : 13 009 101 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

### AUTRES TITRES IMMOBILISES, PRETS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Position des entreprises liées au 31 août 2024 : 13 678 409 euros, le reste correspondant aux contrats de liquidité et de rachat d'actions décrits ci-après.

Au 31 août 2024, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 1 567 de ses propres actions pour une valeur globale de 22 476 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 22 583 euros, soit un écart non significatif, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice, et la dépréciation de 489 euros constatée en N-1 a été reprise.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 16 445 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 37 152 euros.

Au 31 août 2024, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 47 856 de ses propres actions pour une valeur globale de 274 796 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 686 407 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice écoulé.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		25 850			25 850
Installations générales agencements aménagements divers		20 546	7 471	17 347	10 671
Matériel de transport		115 329	26 742	8 212	133 859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		61 727	7 392	0	69 119
TOTAL		197 602	41 605	25 559	213 648
TOTAL GENERAL		223 452	41 605	25 559	239 498
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers		7 471			
Matériel de transport		26 742			
Matériel de bureau informatique mobilier		7 392			
TOTAL		41 605			
TOTAL GENERAL		41 605			

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	74 450				74 450
TOTAL	74 450				74 450

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	36 220	1 355			37 575
TOTAL	36 220	1 355			37 575

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	1 165 292	60 440	489		1 225 243
TOTAL	1 165 292	60 440	489		1 225 243
TOTAL GENERAL	1 275 962	61 795	489		1 337 268
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		1 355			
financières		60 440	489		

Il existe une provision sur autres immobilisations financières pour 1 225 243 euros : il s'agit de la provision pour dépréciation de créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST) de 1 225 243 euros (avec une dotation de 60 440 euros sur l'exercice).

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	13 009 102	1	13 009 102
Prêts	13 678 409	13 678 409	
Autres créances clients	594 742	594 742	
Impôts sur les bénéfices	883 136	883 136	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 183	25 183	
Divers état et autres collectivités publiques	5 292	5 292	
Groupe et associés	501 480	501 480	
Débiteurs divers	34 903	34 903	
Charges constatées d'avance	177 515	177 515	
<b>TOTAL</b>	<b>28 909 760</b>	<b>15 900 658</b>	<b>13 009 102</b>
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 439 906		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	849 873	849 873		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	12 954 545	12 954 545		
Emprunts et dettes financières divers	6 798 822	0		6 798 822
Fournisseurs et comptes rattachés	308 707	308 707		
Personnel et comptes rattachés	26 590	26 590		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 100	35 100		
Taxe sur la valeur ajoutée	99 124	99 124		
Autres impôts taxes et assimilés	19 061	19 061		
Autres dettes	17 840	17 840		
Produits constatés d'avance	77 014	77 014		
<b>TOTAL</b>	<b>21 186 677</b>	<b>14 387 855</b>		<b>6 798 822</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 540 620			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 13 009 102 euros
- prêts : 13 678 409 euros
- créances clients et clients douteux : 594 742 euros
- autres créances hors dépréciations (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 504 681 euros
- dettes rattachées à des participations : 6 798 823 euros
- dettes fournisseurs : 4 213 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 65 469 euros
- produits constatés d'avance : 76 347 euros

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338



## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	3 925	100.00
Site internet	21 925	33.33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 2 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	406 421
Autres immobilisations financières	10 471
Créances clients et comptes rattachés	286 252
Autres créances	5 533
Disponibilités	84 610
Total	793 286

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 406 421 euros
- autres immobilisations financières : 10 471 euros
- créances clients et comptes rattachés : 286 252 euros
- autres créances : 241 euros.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 792
Dettes fiscales et sociales	14 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168 691
Autres dettes	17 760
Total	392 052

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : néant
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés : 168 691 euros
- autres dettes : 17 760 euros

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		177 515
<b>Total</b>		<b>177 515</b>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		77 014
<b>Total</b>		<b>77 014</b>

Position des entreprises liées :  
 - charges constatées d'avance : néant  
 - produits constatés d'avance : 76 347 euros

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	18 608 685
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	4 628 263 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	13 980 422
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	13 980 422
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	3 629 692
Autres variations	5 382 987
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	22 993 101
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>9 012 679</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	<b>9 012 679</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services à des entreprises liées	1 443 230
Prestations de services à des entreprises non liées	2 000
Total	1 445 230

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	471 560

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les trois directeurs généraux délégués.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 136 659	5 742 551
Dont entreprises liées	229 131	4 706 422

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 128 939	
Résultat exceptionnel (hors participation)	42 291	
Résultat comptable (hors participation)	5 382 987	

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST s'élève à 40 722 euros. Il s'élève à 275 652 euros après neutralisations de l'intégration fiscale, ce qui génère un impôt sur les sociétés de 68 913 euros.

Le gain d'intégration fiscale lié au bénéfice d'ensemble du groupe intégré s'élève à 1 280 669 euros. Il fait passer la société MOULINVEST d'un bénéfice comptable de 4 171 230 euros (4 128 939 + 42 291) à un bénéfice comptable de 5 382 986 euros (4 171 230 - 68 913 + 1 280 669).

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET et FOREZ BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour



## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 104 456 euros.

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 793 831
Total	13 793 831

#### Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 10 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. B
Montant initial de cette garantie	: 10 000 000
Montant restant dû en capital	: 10 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess. : Dailly prêts intragroupe/Hypothèques s/immobilier
Emprunt du	: 4 700 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. C
Montant initial de cette garantie	: 4 700 000
Montant restant dû en capital	: 839 286
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess. : Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier
Emprunt du	: 13 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. A
Montant initial de cette garantie	: 13 000 000
Montant restant dû en capital	: 2 954 545
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess. : Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 948 541
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez SCI VILLE	250 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	61 459	
Caution solidaire : emp.BNP chez IMMO BOISSET	49 613	
Caution sur crédit-bail CE chez FBI :	405 000	
Caution solidaire : emp. LCL chez MBE	277 270	
Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS M.	100 000	
Ligne de caution de bois ARKEA chez MOULIN	1 080 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	45 369	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	221 485	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	218 922	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	1 158 312	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	41 203	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	39 908	
<b>Total (1)</b>		<b>4 948 541</b>
<b>(1) Dont concernant les filiales</b>		<b>4 948 541</b>

\* Concernant le prêt senior (4 tranches d'un montant total de 31 000 000 euros) :

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,

- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat et basés sur les comptes consolidés du groupe MOULINVEST.

La tranche D, à maturité initiale de 15 ans, a été intégralement remboursée par anticipation sur l'exercice pour un montant en capital de 2 505 556 €.

Au 31 août 2024 :

\* Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 0.866 pour un seuil contractuel de 2,5 ; et est à un niveau inférieur à : 2,5 ;

\* Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2024 est de 10 695 k€ et est à un niveau inférieur à 13 000 k€

\* Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élève à 190 438 euros et a été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;

\* Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré est de 415 567 euros et est inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros.

### Engagements reçus

Néant

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 3%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3.57 %
- taux de charges sociales : 46 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	37 575		37 575
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### **Accroissements et allègements dette future d'impôt**

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	74 450
Total des accroissements	74 450

### **Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA MOULINVEST  
43220 DUNIERES

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100 000	30 228	100.00	100 000	100 000	50 000			2 197		
-SARL IMMO BOISSET	10 000	20 074	100.00	10 000	10 000	24 471		24 808	4 060		
-SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	40 000	418 699	100.00	574 000	574 000	300 000		2 279 462	52 016	300 000	
-SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	11 816 870	100.00	3 526 000	3 526 000	156 535		20 637 726	180 199		
-SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	19 780 183	100.00	1 776 460	1 776 460	5 306 727		55 991 049	4 242 708		
-SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	15 317 056	90.00	2 182 500	2 182 500	6 423 597		26 327 599	3 586 866	4 000 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	802 258	10.00	1 000	1 000	1 797 051		989 307	195 046		
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Autres produits exceptionnels divers	25 000	77180000
- Produits cessions éléments actifs	90 573	77520000
- Boni sur cessions actions	16 445	77830000
Total	132 018	
Charges exceptionnelles		
- Mali sur cessions actions	37 152	67830000
- Valeur nette comptable actifs cédés	52 575	67520000
Total	89 727	

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturations de charges externes	274 755
Remboursements assurances	14 204
Avantages en nature	16 084
Total	305 043